Date: 16.05.2025

لِينِ التَّهِ ا

وَمِنْ أَيَاتِهَ أَنْ خَلَقَ لَكُمْ مِنْ أَنْفُسِكُمْ أَرْوَاجًا لِتَسْكُنُوا اِلَيْهَا وَجَعَلَ بَيْنَكُمْ مَوَدَّةً وَرَحْمَةً إِنَّ فِي ذَٰلِكَ لَأَيَاتٍ لِقَوْمٍ يَتَفَكَّرُونَ. وَقَالَ رَسُولُ اللهِ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ: خَيْرُكُمْ لِأَهْلِهِ ...

LA FAMILLE : HAVRE DE CONFIANCE, DE FIDELITE ET DE MISERICORDE

Chers musulmans,

L'un des plus grands bienfaits que notre Seigneur Tout-Puissant nous a accordés est la famille. La famille est un foyer de paix et de fidélité fondé par un homme et une femme unis dans le cadre du mariage, selon les commandements divins et la Sunna de notre bien-aimé Prophète (s.a.s). Elle s'épanouit avec la naissance d'enfants, se renforce avec les grands-parents, et se développe dans un esprit de solidarité. Comme nous l'enseigne ce verset du Coran : « Parmi Ses signes, Il a créé de vous, pour vous, des épouses afin que vous viviez en tranquillité avec elles, et Il a mis entre vous de l'affection et de la miséricorde. »¹ La famille est un foyer d'amour, de compassion et d'harmonie. Elle est une institution irremplaçable, dont il n'existe aucun équivalent.

Chers croyants,

» وَاللهُ جَعَلَ لَكُمْ مِنْ بُيُوتِكُمْ سَكَنا : Notre Seigneur nous dit

Allah a fait de vos maisons un lieu de tranquillité. »² Le foyer familial est une source de sérénité. La contribution des deux parents est essentielle pour préserver l'harmonie de ce foyer. L'enfant a autant besoin de la tendresse de sa mère que de l'autorité équilibrée de son père. Éduquer un enfant, le former à devenir une personne vertueuse, ne peut être confié uniquement aux baby-sitters, aux écoles ou aux écrans. Un enfant qui ne trouve ni amour ni attention auprès de ses parents cherchera ces repères ailleurs, au risque de se détourner de sa propre nature.

Chers musulmans,

La préservation de la nature humaine passe par des familles conscientes et responsables. Les générations attachées à leurs valeurs spirituelles et morales grandissent dans un environnement familial empreint de foi. Une société forte se bâtit sur des familles unies et paisibles.

C'est pourquoi, quel que soit son rôle au sein du foyer, personne ne devrait dire ou faire quoi que ce soit qui nuise à la paix familiale ou porte atteinte au respect

dû au père et à la mère. Que ce soit envers les femmes, les hommes, les jeunes ou bien les âgés : aucune forme de violence ne devrait être tolérée. Nous devons être pleinement conscients que, quelle que soit la raison, on ne peut attenter à une vie qu'Allah a rendue sacrée. Nous devons aussi savoir que l'abus, en particulier les abus sexuels sur les enfants — devenus une véritable industrie dans ce monde — est une abomination condamnée par toute morale, et qu'aucune atteinte à l'intimité d'un enfant ne peut être justifiée.

Chers croyants,

Notre Prophète bien-aimé (paix et salut sur lui) nous dit : « Le mariage est le meilleur moyen de préserver sa chasteté et de détourner son regard du haram. »³ Oui, le mariage est conforme à la nature humaine. Il constitue un commencement sacré, menant à la paix ici-bas et à la félicité éternelle dans l'au-delà. C'est un refuge sûr qui protège l'honneur de la personne et l'éloigne du péché. C'est aussi le moyen le plus sain de préserver nos âmes et notre descendance. Ainsi, il est de notre responsabilité religieuse, morale et sociale d'encourager nos jeunes à fonder un foyer dans la simplicité, loin du gaspillage et des apparences. Le Messager d'Allah (s.a.s) nous avertit clairement :

Chers musulmans,

Faisons de cette parole du Prophète (s.a.s) notre principe de vie : « Le meilleur d'entre vous est celui qui est le meilleur envers sa famille. » Instaurons dans nos foyers l'amour, la douceur et le respect mutuel. Soyons vigilants face aux idéologies néfastes qui menacent la structure familiale et notre avenir. Main dans la main, cœur contre cœur, œuvrons à la préservation du bonheur familial, à notre unité et à notre fraternité. N'oublions pas : protéger la famille et sauvegarder la nature humaine n'est pas uniquement la responsabilité des parents. Toute personne, toute institution qui en a la capacité doit assumer pleinement son rôle.

Je termine mon sermon avec cet avertissement du Prophète (s.a.s) : كَفَى بِالْمَرْءِ إِثْمًا أَنْ يُصَيِّعَ مَنْ يَقُوتُ (Il suffit

à une personne d'être en faute s'il néglige ceux qu'il a la charge de nourrir. »⁶



¹ Ar-Rûm, 30/21.

² An-Nahl, 16/80.

³ Bukhârî, Nikâh, 3.

⁴ Ibn Hanbal, VI, 83.

⁵ Tirmidhî, Manaqib, 63.

⁶ Abu Daoud, Zakat, 45.